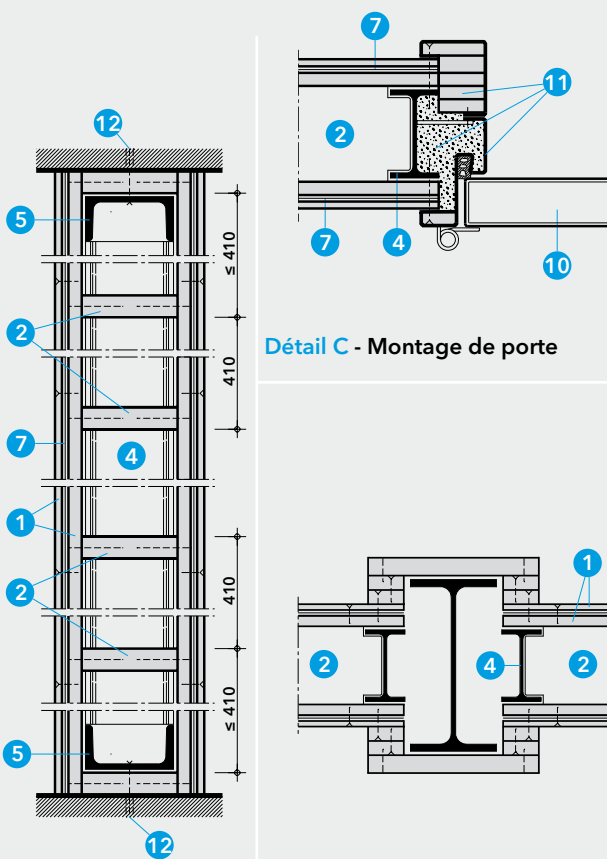


Détail A - Coupe horizontale



Détail B - Coupe verticale

Détail C - Montage de porte
Détail D - Raccordement à des ossatures de bâtiment porteuses

Données techniques

- 1 PROMATECT®-H (d = 8 + 15 mm), plaque coupe-feu
- 2 Traverse PROMATECT®-H, d = 25 mm
- 3 Mastic Promat®
- 4 Profil I en acier, selon statique
- 5 Profil U en acier, selon statique
- 6 Laine minérale (RF1), point de fusion ≥ 1000 °C
- 7 Tôle d'acier, galvanisée, d = 0,75 mm, vissée et collée avec l'adhésif K84 Promat®, recouvrement de joint 200 mm
- 8 Vis Promat® 4624 3,5 x 25 mm
- 9 Vis Promat® 4623 4,2 x 75 mm, ou
Agrafe en fil d'acier l = 70 mm
- 10 Porte coupe-feu selon homologation AEAI
- 11 Huisserie de porte, montage selon homologation AEAI
- 12 Cheville métallique avec vis, selon statique

N° d'attestation : ABP-3255/1459-MPA BS

Les avantages en un clin d'œil

- Application REI 90 sous forme de mur porteur en construction sèche
- Selon l'épaisseur de revêtement :
 - paroi coupe-feu REI 90 à REI 240 minutes
 - cloison complexe REI 180
- Grande portance et résistance mécanique élevée

Informations générales

La construction 450.90 est créée à base de plaques PROMATECT®-H spécialement fabriquées pour la Suisse.

La paroi coupe-feu en acier à ossature porteuse remplit toutes les exigences relatives à la surveillance des chantiers et peut aussi bien être utilisée à l'intérieur des bâtiments qu'entre des bâtiments en affilée.

La classification REI 90 s'applique à toutes les largeurs et hauteurs de paroi.

Les justificatifs statiques doivent être fournis par le planificateur en tenant compte des prescriptions techniques de construction. La paroi coupe-feu a fait l'objet d'un test de charge excentrique et de résistance aux chocs selon DIN 4102-3.

Pour l'exécution comme cloison complexe et pour les constructions à durée de résistance au feu de 240 minutes, veuillez demander une fiche de construction détaillée.

Pour améliorer les caractéristiques d'isolation thermique ou phonique, il est possible d'installer de la laine minérale ininflammable dans la partie creuse de la paroi.

Sur demande, nous pouvons fournir des détails spécifiques à l'objet pour le montage de vitrages coupe-feu en classe de résistance au feu EI 90.

Détails A et B

La plaque intérieure PROMATECT®-H (1) se fixe sur les traverses PROMATECT®-H (2) au moyen d'agrafes en fil d'acier ou de vis (9). En principe, le revêtement ne se fixe pas sur les profils en acier (4). La deuxième couche de plaques est agrafée ou vissée à la première, les bouts devant être décalés d'une demi-largeur de plaque.

Le revêtement en tôle d'acier (7) peut être disposé entre ou sur les plaques PROMATECT® (1).

Le raccord de paroi latéral peut être exécuté comme raccord libre sans fixation (détail A). Les profils en acier (4) et (5) doivent être fixés au plafond et au sol selon les règles de la statique (détail B).

Détail C

Des ouvertures dans les parois coupe-feu ne sont pas autorisées ; elles peuvent l'être dans les parois coupe-feu intérieures si l'utilisation du bâtiment l'exige. Les ouvertures doivent être munies de fermetures réfractaires à fermeture automatique.

Des portes coupe-feu (10) avec ou sans vitrage peuvent être montées dans la paroi coupe-feu décrite ici. Les détails de construction relatifs au montage doivent être consultés dans l'homologation AEAI.

Détail D

Le raccordement de la paroi coupe-feu aux profils en acier de l'ossature porteuse du bâtiment peut être réalisé comme illustré dans le plan de détail D. Le profil de l'ossature porteuse doit être revêtu en fonction de la valeur U/A (v. construction 415).